

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre le onze du mois de décembre à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 4 décembre 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 11
- Votants : 12

Présents : Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Daniel ROBERT.

Excusés avec pouvoir : Véronique DIGUET a donné pouvoir à Gérard GIRET

Excusés/Absent(e)s: Lucienne AUBRY, Maryse BARIGAULT, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN, Pierrette MILLIASSEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Nadine VIVIER

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

AFFECTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Délibération n° D 2024-020

Total des dépenses et des recettes en investissement du budget annexe de l'exercice 2024 (nomenclature M22).

	INVESTISSEMENT
Dépenses	687.49 €
Recettes	602.60 €
Excédent antérieur reporté	57 288.06 €
Excédent à reporter	57 203.17 €

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide de l'affectation du résultat telle qu'indiquée ci-dessus.

Report en investissement : 57 203.17 € sur l'exercice 2025 (N+1).

Pour extrait certifié conforme, le 13 décembre 2024

La secrétaire de séance,

Anne ALLIER

079-200055671-20241216-7-DE

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'acte.

Publication le : 16-12-2024

Le Président,
Olivier

La Vice-Présidente,
Frédérique DRAMBRINE

